

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

N°2013/47

**Objet : Rachat des matériels portuaires du site de Bois vieux (Rousset)**

L'an deux mille treize, le mardi 17 décembre 2013, à 16h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

### Séance du 17 décembre 2013

Date de convocation :  
Le 15 novembre 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents  
Vote(s) pour 11  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s)

Secrétaire de séance :  
Mme Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL** (Président), **Mme Carole COURDERC** (Conseiller syndical suppléant), **M. Marc AUDIER** (Conseiller syndical suppléant), **M. Michel BAUDRY** (Conseiller syndical Suppléant), **M. Marc ZANETTO** (Rapporteur du budget), **Mme Christine MAXIMIN** (Conseiller syndical suppléante), **Mme Catherine SAUMONT** (Vice Présidente), **Mme Elisabeth CLAUZIER** (Conseiller syndical suppléant), **M. Jean Claude FERMIER** (Secrétaire), **M. Daniel BOSQUET** (Conseiller syndical), **M. Christian DURAND** (Conseiller syndical), **Mme Jessica GUILLARD** (Conseiller syndical suppléante), **M. Bernard ALLARD LATOUR** (Conseiller syndical), **M. Richard SIRI** (Conseiller syndical)

#### Etaient représentés :

M. Jean Pierre GANDOIS par Mme Carole COURDERC, Mme Chantal EYMEOD par M. Marc AUDIER, M. Jean BERNARD par Mme Christine MAXIMIN, Mme Valérie GRANARD par M. Daniel BOSQUET

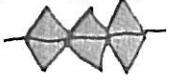
Etaient invités : Mme Nathalie FAURE BRAC (CDT 05), M. Gilles VOLLAIRE (CG 05), M. Daniel PROST (CDV 05), M. Yves LELONG (Président du Comité de promotion), M. Bernard ADAM (CSLG)

Etaient excusés : M. Dominique ROUX (EDF), M. Yvan CHAIX (CG 05), M. Joel GIRAUD (Député des Hautes Alpes), M. Roger DIDIER (Conseiller syndical), M. Joel BONNAFOUX (Conseiller syndical), M. Bernard JAUSSAUD (Conseiller syndical), M. Jean Louis PONCET (Conseiller syndical), M. Michel ROY (Conseiller syndical), Mme Valérie ROSSI (Conseiller Syndical)

### Exposé des motifs :

Monsieur le Président indique que le gestionnaire de la Base Nautique de Bois Vieux souhaite vendre les matériels nautiques (chaines et bouées de mouillages) installés sur le site afin de proposer une offre locative de places de postes à flot. En effet, Monsieur Maxime KOUKOU, gérant de cette base nautique par convention d'AOT délivrée le 23 mars 2012, a accepté de basculer cette offre locative portuaire sur l'aménagement que se propose d'organiser le S.M.A.D.E.S.E.P. Les équipements nautiques installés sur la partie aval de la plage méritent effectivement d'être sécurisés sur la partie amont du site (côté « Baie des Lionnets »). Ces équipements permettraient de conforter le ponton/mouillage de 6 places et les 6 mouillages publics installés en 2013 sur ce secteur. Ce nouveau port public de Rousset accueillera à terme une vingtaine d'emplacements minimum.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.



**VU :**

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- L'arrêté interpréfectoral n°2010-180-23 modifié portant exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives et touristiques sur la retenue de Serre-Ponçon et le plan d'eau d'Embrun et valant règlement particulier de Police,
- La convention « cadre » du 16 juin 2008 passée entre E.D.F. et le S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La délibération n°2013-18 du 19 juillet 2013 portant sur la révision de la convention « cadre » ;
- La délibération n°2013-42 du 24 octobre 2013 portant sur la création d'une DSP portuaire pour Bois Vieux ;

**CONSIDERANT :**

- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et convention susvisés ;
- La volonté de Monsieur KOUKOUÏ de vendre ses équipements nautiques (datant de 5 ans pour les plus vieux) telle qu'exprimée dans son courrier du 6 décembre 2013 ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 17 décembre 2013 :**

- **APPROUVE** le rachat par le S.M.A.D.E.S.E.P. des équipements nautiques, soit 8 mouillages (chaines et bouées), sur le site de Bois vieux à Rousset pour un coût total de 800 €HT (valeur neuve estimée à 1 600 €HT) ;
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce utile à cette transaction et à procéder au règlement du matériel à Monsieur Maxime KOUKOUÏ ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

**Le Président,**

**Victor BERENGUEL**

